

Compte-rendu du groupe de travail (GT)

Groupe de travail géographique n°1 – Secteur Centre

Date de réunion : 22/03/2022 de 10h à 12h
Lieu : Conseil de Territoire, Istres
Rédacteur du CR : DREAL PACA

INTERVENANTS	PARTICIPANTS	Liste de diffusion
Voir liste annexée		

1. RAPPEL DU CONTEXTE

Suite au débat public sur la liaison Fos-Salon, organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) entre septembre 2020 et janvier 2021, et à la décision ministérielle de poursuite du projet du 29 juin 2021, la DREAL PACA, maître d'ouvrage du projet, engage une nouvelle phase de travail de définition du projet routier.

Cette nouvelle phase comprend des études et une concertation continue avec différents acteurs du territoire et le public. Elle doit permettre de confirmer, et ajuster le phasage prévisionnel du projet, de définir ses conditions de mise en œuvre et in fine de retenir une variante préférentielle.

La concertation continue, dont le dispositif global est rappelé sur le support de présentation (diapositive 15), se déroulera en 3 séquences avec pour objectifs de :

- **Recueillir les contributions** des participants pour élaborer un projet approprié
- **Partager les connaissances** des acteurs de terrain et études techniques
- **Informers les parties prenantes** de l'avancement du processus et du projet

La première séquence prévue entre mars et l'été 2022, démarre avec une séance de travail des groupes de travail géographiques (Centre, Sud et Nord). Ces derniers constitués essentiellement d'institutionnels, se réuniront à trois reprises courant 2022 dans le but de :

- **Séance n°1 (mars 2022) :** Partager les connaissances sur la situation territoriale, les enjeux et dynamiques d'évolution à prendre en compte pour le projet.
- **Séance n°2 (été 2022) :** Faire un point d'avancement de l'état initial, du diagnostic et partager les orientations de tracé et aménagement ;
- **Séance n°3 (Automne 2022) :** Contribuer à l'évaluation partagée des variantes d'aménagement (en vue de la comparaison des variantes et du choix de la variante préférentielle).

Le 22 mars 2022, la DREAL a organisé à Istres le groupe de travail géographique n°1 sur le secteur centre (Istres-Miramas). Le présent compte-rendu propose une restitution synthétique des échanges ayant eu lieu lors de ce groupe de travail.

NB : Le support de présentation est joint au présent document

2. DÉROULÉ DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail s'est déroulée en 5 temps :

1. Accueil des participants, introduction et recueil des attentes des participants pour ce groupe de travail ;
2. Rappels généraux sur le projet, son calendrier, le dispositif de concertation et les objectifs des groupes de travail géographiques ;
3. Présentation des variantes d'aménagement sur le « secteur centre » suite à la décision ministérielle et échanges sur les objectifs fonctionnels du projet ;
4. Partage et enrichissement de la situation territoriale, ses dynamiques d'évolution et enjeux au regard du projet issu de la décision ministérielle ;
5. Suites et clôture de la réunion

3. ATTENTES DU GROUPE DE TRAVAIL SECTEUR CENTRE

Les participants ont principalement exprimé des enjeux du territoire à prendre en compte pour la suite du projet. Ces contributions sont intégrées dans la partie 6 de la présente synthèse.

4. ÉCHANGES SUR LES OBJECTIFS FONCTIONNELS DU PROJET

4.1. Secteur Toupigières- Aubanel

La réflexion sur la dénivellation des points d'échanges de Toupigières et Aubanel n'a pas suscité de remarque particulière des participants.

4.2. Viaduc de Miramas

La décision ministérielle laisse au maître d'ouvrage la possibilité de doubler ou non l'ouvrage d'art de franchissement des voies ferrées de la gare de triage de Miramas. La solution sans doublement devra être étudiée en prenant notamment en compte les besoins à termes du trafic routier, les impacts environnementaux de l'ouvrage ainsi que son coût.

Si cette solution s'avère viable, le maître d'ouvrage indique possible de phaser dans le temps le doublement de l'ouvrage d'art avec la réalisation des travaux des sections au nord et au sud de l'ouvrage dans un premier temps puis doublement de l'ouvrage d'art dans un second temps.

La Ville d'Istres s'est exprimée en faveur d'un doublement de l'ouvrage d'art pour assurer la pertinence du projet et répondre aux objectifs poursuivis par le projet.

4.3. Échangeur d'Entressen

La réflexion concernant l'éventuel complément de l'échangeur d'Entressen pour permettre les mouvements depuis et vers Miramas n'a pas suscité de remarque particulière.

4.4. Échangeur des Bellons

L'échangeur des Bellons, partie intégrante du projet de liaison Fos-Salon, fait l'objet d'un projet aménagement anticipé par la Métropole et la Ville d'Istres.

4.5. Échangeur de Guynemer

L'échangeur de Guynemer étant complet (tous les mouvements sont permis par ce point d'échange), il ne fait pas l'objet d'une réflexion d'aménagement particulière du maître d'ouvrage.

La Ville d'Istres pense pertinent de revoir la configuration de la partie est de l'échangeur, notamment la bretelle de sortie Miramas/Fos-Istres pour en améliorer la fluidité.

4.6. Échangeurs Dassault & Rassuen

La réflexion sur la dénivellation de l'échangeur Dassault n'a fait l'objet d'aucune remarque des participants.

L'échangeur de Rassuen fait l'objet d'une double réflexion : le maître d'ouvrage étudie sa complémentarité avec l'échangeur Dassault ainsi que son éventuelle reconfiguration.

La Ville d'Istres insiste sur l'importance de l'échangeur de Rassuen, notamment de la sortie Istres Sud permettant la desserte du futur écoquartier du Golf (1200 logements). Elle insiste sur la nécessité de conserver cette desserte en cas de reconfiguration du point d'échange.

5. PROJETS D'AMENAGEMENT ET D'INFRASTRUCTURES A PRENDRE EN COMPTE POUR LA SUITE

L'ensemble des projets d'aménagement et d'infrastructures d'ores et déjà identifiés par le maître d'ouvrage sont recensés sur les cartes du support de présentation (diapositives 29 et 30). Les cartes ajustées, suite aux compléments des participants lors du groupe de travail sont présentées en annexe du présent document.

5.1. SECTEUR MIRAMAS-ISTRES NORD

- > **Sur ce secteur la DREAL PACA a identifié les projets suivants :**
 - Extension de la zone d'activité de Clé Sud : projets de chantiers de transport combinés
 - Développement de l'activité de la base militaire présentant des enjeux de desserte et d'augmentation du trafic. La DREAL a récemment rencontré des représentants de la base militaire pour échanger sur les perspectives d'évolutions du site.
 - Développement du Village des Marques de Miramas et de la ZAC Péronne
 - Développement du pôle d'échange multimodal de Miramas
 - Déplacement du collège La Carraire sur le secteur
 - Aménagement du barreau de Sulauze
 - Développement du quartier urbain Oasis à vocation résidentielle et du Mas Neuf
 - Requalification du secteur de l'ancienne usine d'AREVA
- > **Modifications/compléments par les participants :**
 - Le barreau de Sulauze sera connecté au pôle d'échange multimodal de Miramas par un barreau de liaison dont la Ville de Miramas communiquera le tracé précis à la DREAL.
 - Le collège Carraire se situera davantage au nord, la localisation précise sera communiquée à la DREAL par la Ville de Miramas
 - La société SODEMAT située face à la base militaire d'Istres-Miramas pourrait

influencer les prévisions de trafic réalisées par le maître d'ouvrage. En effet, aujourd'hui 35-40% de leur activité passe par le ferroviaire et le reste par poids lourds.

5.2. SECTEUR ISTRES

- > **Sur ce secteur la DREAL PACA a identifié les projets suivants :**
 - Projet de MRTT du hub des armées
 - Extension de la zone d'activité du Tubé
 - Développement du pôle aéronautique et de Stratobus
 - Projets relatifs à l'écopôle à proximité de la RN569
 - Développement des quartiers Tartuges et Papaille
 - Projet structurant de l'écoquartier du Golf
 - Aménagement de l'échangeur des Bellons
- > **Modifications/compléments par les participants (cf. carte en annexe) :**
 - Aménagement d'une nouvelle caserne SDIS le long de la RN569 juste au nord de l'échangeur des Bellons
 - Développement de l'entreprise Calvière (récupération des déchets verts) située au nord de l'écopôle

5.3. AUTRES SECTEURS

- Considérer les interactions entre le contournement de Martigues Port de Bouc et le raccordement à la liaison Fos-Salon

6. LES PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX A PRENDRE EN COMPTE POUR LA SUITE DU PROJET

L'ensemble des enjeux territoriaux identifiés par la DREAL PACA sont recensés sur la diapositive 32 du support de présentation.

6.1. AMELIORER LA DESSERTE DES POLES ECONOMIQUES

La Ville d'Istres insiste sur l'importance de réaliser rapidement le projet de liaison Fos-Salon pour résoudre les problèmes de saturation routière autour des différents pôles économiques du territoire (port de Fos, base aérienne en développement, ...)

La Ville de Miramas souligne le nécessaire désengorgement des agglomérations, notamment au niveau du rond-point de la Toupiguières avec l'entrée/sortie de la zone d'activité Clé Sud et demande à ce qu'une attention particulière soit portée à ce que le projet de liaison Fos-Salon n'empêche pas le développement économique du territoire.

Le Grand Port Maritime de Marseille rappelle que la liaison Fos-Salon est un enjeu majeur pour l'attractivité du port. Il indique :

- qu'un conseil de surveillance du GPMM se tiendra en avril pour valider les orientations d'aménagement de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Les orientations stratégiques d'aménagement précises à l'horizon 2030 et 2040 (surfaces...) pourront donc être communiquées aux partenaires en avril.
- pouvoir communiquer après le conseil de surveillance des données sur ses prévisions du trafic de conteneur à l'horizon 2030/2040.

6.2. RENFORCER LA DESSERTE EN TRANSPORT EN COMMUN

La Ville d'Istres :

- Rappelle qu'une réflexion intéressante avait été menée pour créer des parkings relais/ aires de covoiturage au niveau de la gare de Rassuen pour faciliter la multimodalité et insiste sur l'importance de prendre en compte ce sujet pour la suite.
- Souligne l'importance d'assurer la cohérence entre sa future ligne BHNS (passant par les Bellons) et le projet de liaison Fos-Salon

La Ville de Miramas rappelle qu'une nouvelle connexion routière sera créée entre le barreau de Sulauze et le Pôle d'échange multimodal de Miramas.

6.3. ASSURER LA CONTINUITÉ DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

La DREAL PACA étudie, en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille Provence la cohérence du projet routier avec les itinéraires cyclables pour en assurer la continuité.

La Ville d'Istres prévoit l'aménagement d'une piste cyclable reliant Istres à Miramas en longeant la voie rapide (projet avec le Département), qu'il est important de prendre en compte dans les études du projet routier. Elle communiquera à la DREAL PACA le planning prévisionnel de réalisation de cet itinéraire doux. Aucun passage inférieur ou supérieur à la RN569 (autre que le passage supérieur des Bellons) n'est a priori à prévoir.

6.4. AMÉLIORATION DES DESSERTES URBAINES ET FIABILISATION DES TEMPS DE PARCOURS

La Ville d'Istres indique que les problématiques de saturation routière, essentiellement concentrées sur la section Miramas-Istres Nord, sont susceptibles de s'accroître avec le déplacement du collège, l'implantation de la nouvelle caserne SDIS, le développement de la base aérienne...

6.5. MILIEUX NATURELS

Concernant la **ressource en eau**, deux enjeux principaux ont été identifiés par la DREAL PACA :

- L'amélioration de l'assainissement, inexistant sur une grande partie du linéaire, grâce au projet ;
- La préservation de la nappe de Crau d'éventuels impacts liés aux travaux et/ou emprises du projet

Le 2^{ème} Vice-Président du SYMCRAU souligne l'importance de préserver la ressource en eau qualitativement et quantitativement, notamment au niveau des zones d'alimentation de la nappe de Crau. Il informe la DREAL de l'existence d'un nouveau projet de captage d'eau potable au niveau de Clé Sud. Ce sujet sera traité dans le cadre du GT géographique Nord.

La Métropole Aix-Marseille Provence rappelle que la liaison Fos-Salon se situe dans un secteur identifié comme « secteur à enjeux ». Il sera donc important de mener une réflexion concernant la gestion des eaux pluviales de part et d'autre de la liaison routière, notamment au droit de l'échangeur des Bellons et au droit du barreau de Sulauze.

Par ailleurs, elle rappelle qu'au vu des enjeux acoustiques, de qualité de l'air et de santé présents sur le secteur, celui-ci fait l'objet d'un suivi régulier de l'Agence Régionale de la Santé compte tenu des enjeux.

Aucun secteur d'ores et déjà urbanisé n'a été identifié par les participants comme secteur relevant de problématiques particulières de bruit, ou qualité de l'air.

6.6. PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE

Une problématique de desserte des exploitations agricoles se situant de part et d'autre de la RN569 a été identifiée.

La Ville d'Istres indique que la suppression de deux passages à niveau (n°4 et n°11) votée au dernier Conseil Municipal, pose des problématiques d'accès de certains exploitants agricoles à leurs parcelles. La Ville d'Istres, a proposé de rétablir un accès longeant la voie rapide à l'ouest depuis BMW, puis en empruntant les anciens rails de la base aérienne. Toutefois cette solution pourrait ne pas s'avérer pérenne si le pôle aéronautique souhaite se reconnecter au réseau ferré national.

La Ville d'Istres souligne qu'aujourd'hui de nombreux champs du secteur sont desservis par un chemin longeant la RN569 et sensibilise le maître d'ouvrage à être attentif à ce que le doublement des voies routières n'impacte pas l'accès à ces parcelles agricoles.

7. ÉCHANGES SUR LE PROJET

M. CASADO, adjoint au Maire d'Istres, souligne la difficulté pour les élus de porter auprès de leurs administrés un projet qui, malgré le consensus sur sa nécessaire réalisation, ne voit pas le jour du fait de la longueur des procédures administratives. Il interroge la DREAL PACA sur la possibilité d'anticiper les études de la section centre sans attendre la décision de financement du projet.

- Afin de ne pas démultiplier les études détaillées, le maître d'ouvrage engagera les études d'impact une fois la variante préférentielle choisie. Par ailleurs, la DREAL PACA rappelle que son objectif est de présenter le projet dans son ensemble dans le dossier d'enquête publique. En effet, phaser le projet reviendrait à étudier de manière très localisée les impacts des différentes sections, ce qui pourrait être reproché au maître d'ouvrage lors de la DUP voire ralentir son obtention.

M. ARAGNEAU, adjoint au Maire d'Istres, explique que le projet est d'ores et déjà phasé puisque l'État a accepté la réalisation par la Ville d'Istres et la Métropole de l'échangeur des Bellons, partie intégrante du projet de liaison Fos-Salon.

- La DREAL explique que la création de l'échangeur des Bellons permet de répondre à des enjeux de desserte locale. Il ne s'agit donc pas d'un phasage mais d'une anticipation de la Ville d'Istres pour des besoins locaux.

8. ÉCHANGES SUR LA CONCERTATION

M. CASADO interroge la DREAL sur :

- La manière dont seront concaténés les travaux des différents groupes de travail tout au long de cette phase de concertation continue
 - L'ensemble des travaux seront rassemblés pour être présentés au grand public lors d'une phase de restitution au grand public qui se tiendra, si possible au regard de la période de réserve électorale, en juin.
- La présence attendue des élus aux réunions ciblant les jeunes publics et/ou publics éloignés
 - Ces groupes ont pour objectif de présenter le projet, la démarche de concertation et inciter le public à participer aux prochains groupes de travail thématiques. La participation des élus à ces réunions reste à leur appréciation. Ces derniers y seront dans tous les cas les bienvenus.

9. ÉCHANGES SUR LES ETUDES

M. CASADO interroge le bureau d'étude Egis sur la durée de l'inventaire faune/flore.

- L'inventaire faune/flore est réalisé sur 4 saisons. Afin de disposer des résultats les plus complets possible en vue de l'analyse multicritère des variantes (fin 2022), la réalisation de cet inventaire est anticipée. Egis rappelle que l'objectif est de disposer d'un inventaire 4 saisons complet pour le dossier d'enquête publique.

10. ÉCHANGES SUR LES MESURES COMPENSATOIRES

M. CASADO interroge la DREAL PACA sur la collectivité en charge de compenser les impacts du projet.

- Le projet de liaison Fos-Salon étant porté par l'État, c'est lui qui aura à charge de mettre en œuvre les mesures compensatoires liées au projet routier. Toutefois, au vu du nombre de projets sur le territoire et des importants besoins de compensation, les possibilités de mutualisation des mesures compensatoires entre les différents projets pourront être étudiées.

11. SUITES DU GT

Suite à la 1^{ère} séance des groupes géographiques :

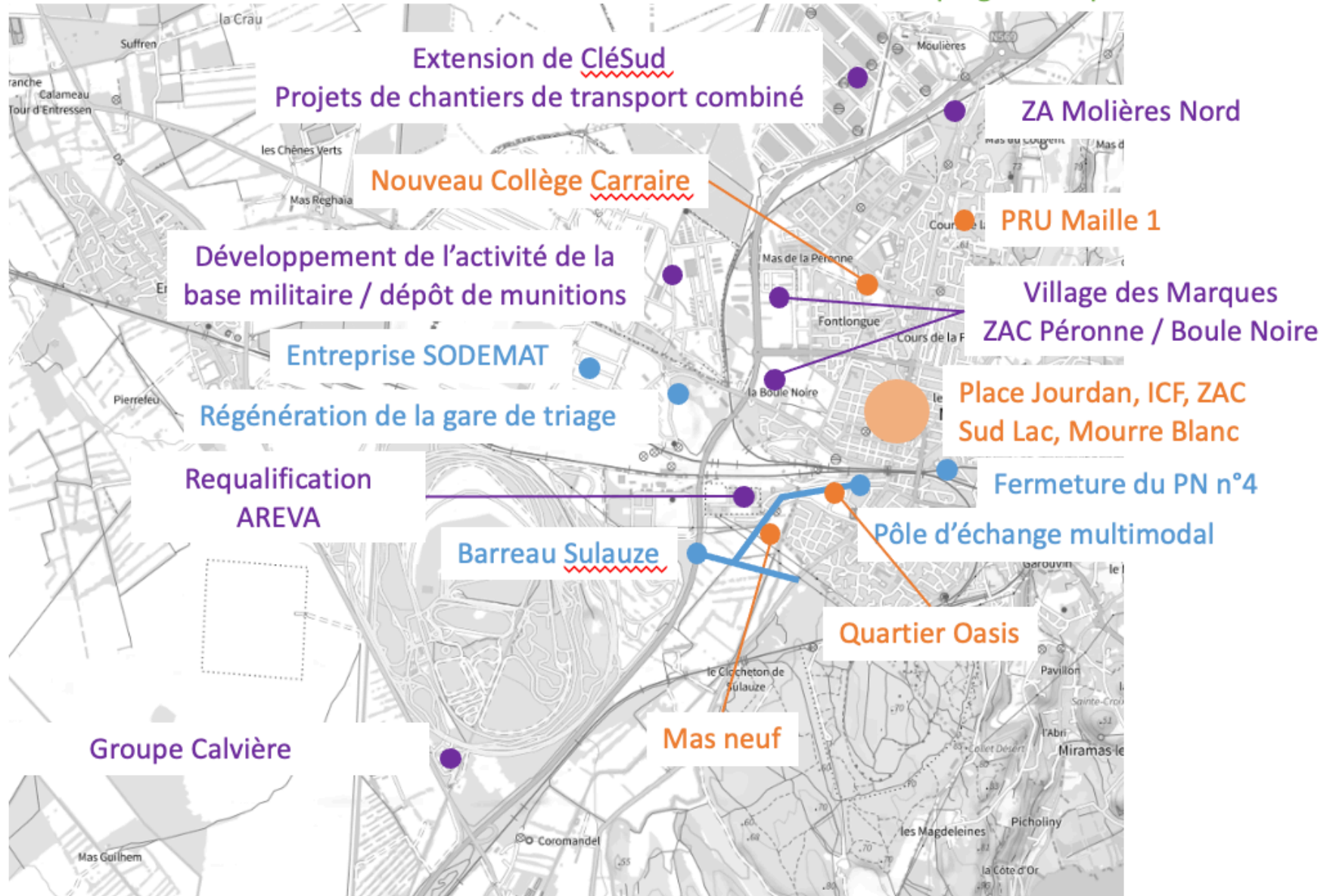
- Avril-Mai : séances n°1 des groupes de travail thématiques
- Mai : séance n°1 du GT sur le contournement de Fos
- Mai : comité de concertation n°1 et mobilisation du public jeune et/ou éloigné
- Juin : retour vers le public (si possible au regard de la réserve électorale)
- Été 2022 : séance n°2 des GT géographiques

Pour la deuxième séance du GT géographique secteur centre, la Ville d'Istres propose de compléter la liste des participants avec l'ajout du pôle aéronautique.

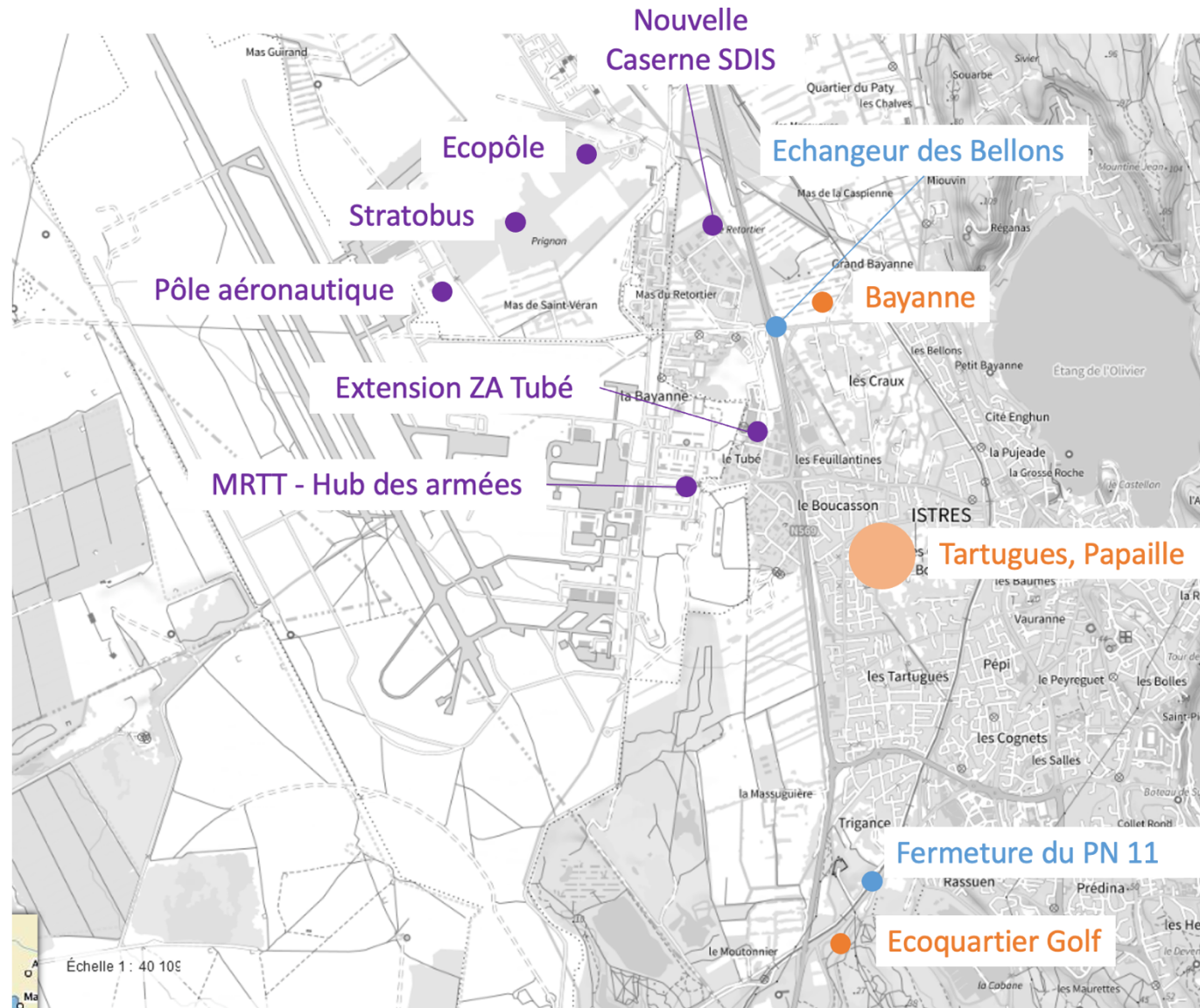
Projets d'aménagement et d'infrastructures

Secteur Miramas - Istres Nord

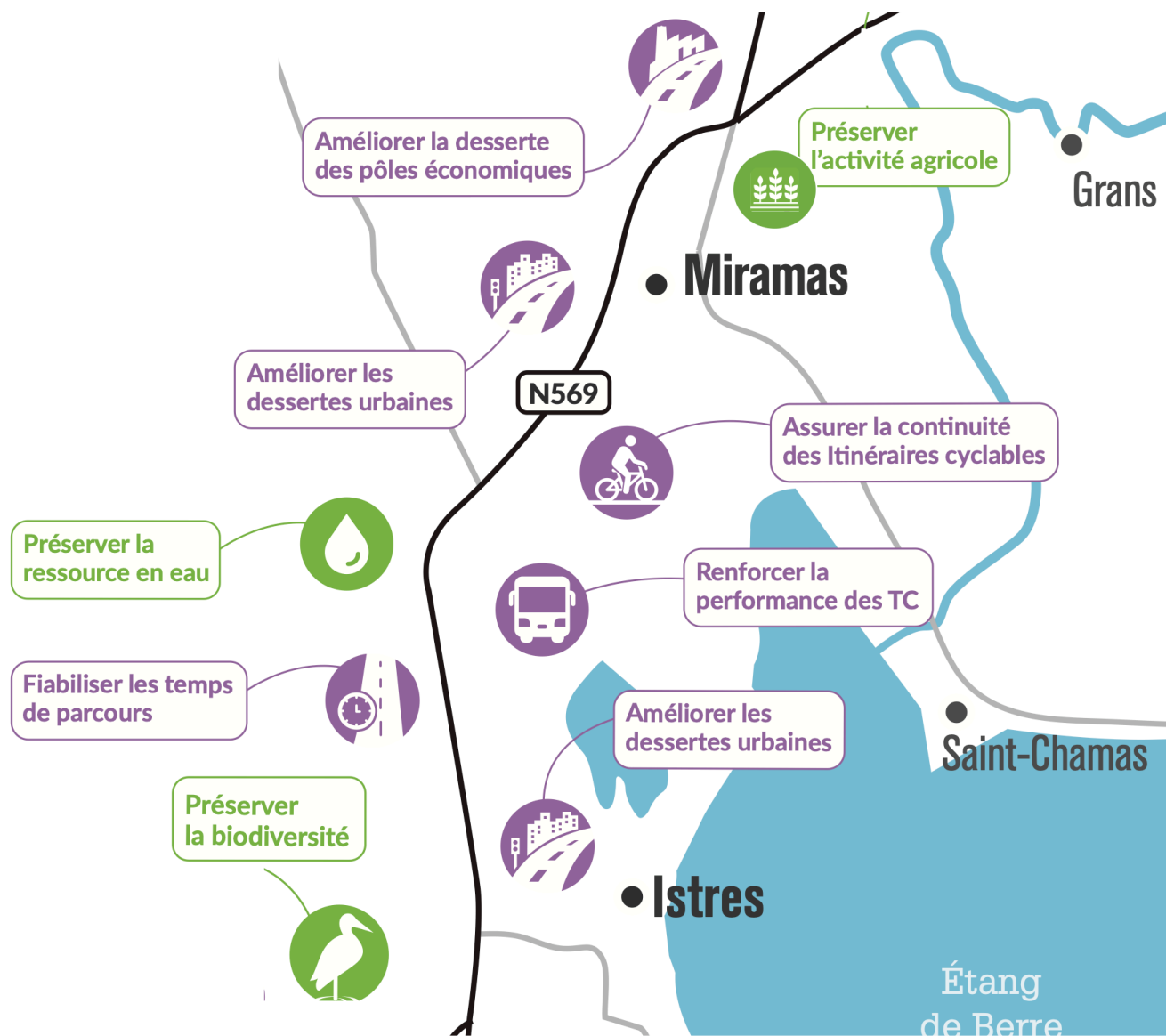
Projet de nouveau
captage d'eau potable



Projets d'aménagement et d'infrastructures Secteur Istres



Enjeux identifiés



ANNEXE – LISTE MAITRE D’OUVRAGE

Nom	Prénom	Organisme
CEREA	Xavier	Responsable d’opération DREAL PACA
MARY	Cédric	Adjoint au chef de l’UMO DREAL PACA

ANNEXE – LISTE MAITRISE D’OEUVRE

Nom	Prénom	Organisme
GIRON	Arnaud	Bureau d’étude Egis
MONTANO	Marie-Christine	Bureau d’étude Egis
NAKHLE	Marc	Bureau d’étude Egis

ANNEXE – LISTE ANIMATION/FACILITATION

Nom	Prénom	Organisme
BARRES	Anaëlle	Cabinet de conseil Nicaya
BOUVET	Camille	Cabinet de conseil Nicaya
PERICHON	Blandine	Cabinet de conseil Nicaya

ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	
ARAGNEAU	Alain	Adjoint au Maire d’Istres
BERNARDINI	Anne-lise	Métropole Aix-Marseille Provence
CARBONEL	Sylvie	Département des Bouches-du-Rhône
CASADO	Eric	Adjoint au maire d’Istres
FOURNIER	Patrice	Métropole Aix-Marseille Provence
GENCE	Julia	Métropole Aix-Marseille Provence
HIGLI	Daniel	Mairie de Miramas / SYMCRAU
MONNIER	Isabelle	Sous-Préfecture d’Istres
TASSONE	Carmelo	Mairie de Miramas